

## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, le **14 décembre 2022 à 21 heures**, une séance extraordinaire au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	6 323 993
2022-10086	Numéro d'immeuble :	rue Cimetière, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>1. Autoriser une hauteur de 12,5 mètres au lieu de 11 mètres pour deux bâtiments principaux, et autoriser une hauteur de 13 mètres au lieu de 11 mètres pour un autre bâtiment principal, contrairement au paragraphe a), article 1.1, section 1, chapitre 4 du <i>Règlement de zonage 115-2, zone C-07</i>;</p> <p>2. Autoriser l'aménagement d'un minimum 12 de cases de stationnement au lieu de 13 cases de stationnement contrairement au <i>règlement de zonage 115-2, section 6.2, chapitre 11</i>;</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-rue-cimetiere">https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-rue-cimetiere</a></p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **29<sup>ième</sup> jour** du mois **novembre** de l'an **2022**.

Jonathan Fortin, LL.B, OMA  
 Directeur général adjoint  
 Greffier et directeur des affaires juridiques